



Classe orchestre à vents : de l'école au collège

Collège Jules Verne
38 RUE DES MERLES , 03100 MONTLUÇON
Site : <http://formation.ac-clermont.fr/pasi/>
Auteur : HARTENSTEIN Clotilde
Mél : clotilde.hartenstein@ac-clermont.fr

13 élèves ont pu pratiquer la musique d'ensemble à travers un apprentissage d'instruments à vent : cors, trompettes, tubas et trombones. Chaque semaine, 1heure30 de répétition, animée par des professeurs du conservatoire de Montluçon, ont permis à ces jeunes de découvrir un aspect technique de la musique. Ils ont pu se produire régulièrement devant leurs parents, leurs enseignants, leurs camarades et montrer le fruit de leur travail.

Ce dispositif a été mis en place sur 3 ans. Il a débuté au CM2 et se termine en 6ème. Ils ont pu ainsi suivre et surtout apprécier les progrès et efforts fournis sur cette période

13 élèves ont pu pratiquer la musique d'ensemble à travers un apprentissage d'instruments à vent : cors, trompettes, tubas et trombones. Chaque semaine, 1heure30 de répétition, animée par des professeurs du conservatoire de Montluçon, ont permis à ces jeunes de découvrir un aspect technique de la musique. Ils ont pu se produire régulièrement devant leurs parents, leurs enseignants, leurs camarades et montrer le fruit de leur travail.

Ce dispositif a été mis en place sur 3 ans. Il a débuté au CM2 et se termine en 6ème. Ils ont pu ainsi suivre et surtout apprécier les progrès et efforts fournis sur cette période

Plus-value de l'action

- Pouvoir pratiquer la musique d'une manière collective et ludique
- Connaître les joies de se produire en public, pour se rendre compte de son investissement, de son travail
- Rencontrer d'autres formations instrumentales, pratiquer, échanger avec elles
- Démocratiser une pratique artistique et culturelle

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

13 élèves sur 3 ans

A l'origine

Écoute, concentration, travail régulier, assiduité tout au long du projet de façon agréable et ludique par la pratique musicale

Objectifs poursuivis

Offrir la possibilité à des élèves faisant partie du dispositif Eclair d'accéder à un enseignement instrumental et une pratique musicale collective

Description

Partenariat obligatoire avec le conservatoire, inscription dans le projet d'établissement

Modalité de mise en oeuvre

/

Trois ressources ou points d'appui

- Développer le sens de l'écoute et de la concentration à travers la pratique instrumentale collective
- Développer la rigueur du travail pour espérer progresser et se faire plaisir

- Inscrire le projet dans le cadre d'une liaison CM2-6ème

Difficultés rencontrées

- Abandon d'élèves au cours des 3 années (22 élèves au départ, 13 au final)
- Difficultés d'impliquer les parents dans le projet
- Difficultés d'adapter le dispositif au collège (notamment contraintes d'emploi du temps)

Moyens mobilisés

Financement pour achat, prêt et assurance des instruments

Frais de déplacements classe orchestre pour représentation publique

Partenariat et contenu du partenariat

La Communauté d'Agglomération de Montluçon et le conservatoire (professeurs diplômés pour l'enseignement technique), association AGAEP (mise à disposition du parc instrumental), DSDEN, EPLE (dispositif « Orchestre à l'école »), le Conseil Général, le Programme de Réussite Educative

Liens éventuels avec la Recherche

Néant

Evaluation

Evaluation / indicateurs

L'évaluation porte sur :

- . le choix, l'appropriation et la pratique d'un instrument à vent
- . le développement d'une éducation de l'écoute
- . l'apprentissage des gestes nécessaires à une expression musicale individuelle dans un cadre collectif
- . l'acquisition de codes musicaux écrits pour pallier à la limite de l'apprentissage oral
- . l'amélioration de la réussite et du comportement scolaire
- . l'ouverture culturelle extérieure
- . le nombre de productions publiques

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Mise en place d'une auto évaluation intuitive par rapport au résultat sonore souhaité, évaluation interne par le professeur d'éducation musicale sur une grille d'évaluation élaborée à partir des objectifs du projet mais aussi du programme d'éducation musicale.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

- Capacité à se concentrer, s'écouter, vivre en groupe et se respecter
- Accès à un enseignement musical et instrumental
- Ouverture culturelle

Sur les pratiques des enseignants :

- Travail d'équipe sur deux établissements au fonctionnement et aux objectifs différents (conservatoire et école/collège)

Sur le leadership et les relations professionnelles :

- Développement d'une concertation nécessaire à la réussite du projet

Sur l'école / l'établissement :

- Rayonnement des élèves sur leurs camarades
- Rayonnement de l'établissement

Plus généralement, sur l'environnement :

- Ouverture des élèves et leur famille sur les structures et pratiques culturelles